

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 0811-2018

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 3 décembre 2018, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement de concordance numéro 0811-2018 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin d'ajuster les limites du périmètre d'urbanisation dans le secteur de la rue Simonds Sud entre les rues Denison Ouest et Le Corbusier, d'agrandir les zones JI03R et JI08C à même une partie de la zone KI01A, d'agrandir la zone JJ02R à même une partie de la zone JJ03R et d'agrandir la zone EG01R à même une partie de la zone EG06C, initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP25-2018 ».
2. Que ledit règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité au schéma d'aménagement, émis par la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 3 janvier 2019.
3. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
4. Que ledit règlement entre en vigueur, selon la loi, le 3 janvier 2019.

Donné à Granby, Québec, ce 12 janvier 2019.

La greffière adjointe,

M^e Julie Bertrand